

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le plan de la filière porcine a nécessité un travail de concertation important entre les différentes organisations professionnelles de la filière dans un délai très court. Il a été validé à l'unanimité par l'ensemble des organisations professionnelles membres de l'interprofession nationale INAPORC et la FICT. Ce plan a donc reçu l'aval de tous les maillons de la filière porcine française des fabricants d'aliments, des éleveurs, des coopératives, des abatteurs découpeurs, des transformateurs, des distributeurs (GMS, Artisans) et des restaurateurs de la restauration collective.

Il convient de préciser que ce plan a donné lieu à de nombreux débats en interne et qu'il correspond à une volonté réelle de faire évoluer différents sujets. Il s'agit d'un point de départ avec la mise en avant d'un certain nombre d'orientations et non d'un aboutissement. Les objectifs présentés dans le plan vont induire des travaux qui commenceront dès le début de l'année 2018.

Un échange avec les autres interprofessions sera engagé afin de mesurer les travaux qui pourront être conduits de façon horizontale entre plusieurs filières afin de trouver des synergies.

Parallèlement, il est proposé que les réponses proposées par les professionnels aux différentes attentes sociétales fassent l'objet d'une large concertation entre les interprofessions viandes et des organisations représentatives de la société civile (associations de consommateurs, associations environnementales, associations de défense du bien-être animale, associations caritatives). Cette démarche donnera lieu à la constitution d'un comité de liaison dès le début de l'année 2018.

Le plan est structuré autour de 7 grands chapitres, à savoir :

- A. Renforcer la compétitivité de la filière porcine française et enrayer la baisse de la consommation
- B. Proposer une nouvelle segmentation du marché du porc
- C. Améliorer l'offre proposée aux consommateurs
- D. Consolider l'excellence de la filière porcine française
- E. Développer un plan stratégique export
- F. Mieux positionner la Filière Porcine Française au regard du droit de la concurrence
- G. Assurer une concertation avec les associations représentant la société civile et les autres filières de l'agro-alimentaire

Il est fondamental que toutes les évolutions proposées puissent trouver un positionnement réel face à la demande du marché (que ce soit sur le plan national ou international) de manière à ce que les efforts qui seront consentis par tous puissent être pris en compte économiquement.

Des bilans intermédiaires avant l'échéance de 5 ans seront régulièrement réalisés afin de confirmer ou modifier les orientations retenues.

L'ensemble des signataires de ce document ont affirmé leur volonté de répondre à tous les marchés. La filière porcine à travers ce plan réaffirme sa volonté de s'inscrire à la fois dans les nouveaux défis de la société mais aussi à maintenir voire à conforter, sa place sur le marché mondial avec pour objectif essentiel nourrir les hommes d'ici et d'ailleurs. Des hommes qui n'ont pas tous les mêmes moyens mais qui ont tous le droit d'accéder à une alimentation en quantité et en qualité.

La souveraineté alimentaire reste le vrai enjeu pour l'agro-alimentaire français en général et la filière porcine en particulier avec bien sûr, la nécessité de ne pas s'enfermer dans des débats inutiles qui ne viseraient qu'à opposer les systèmes d'élevage entre eux. Il faut savoir répondre à tous les marchés.

Le document joint détaille les grandes lignes des actions qui sont prévues dans le plan de la filière porcine française.

Contact : Didier Delzescaux

INTERPROFESSION NATIONALE PORCINE

5 rue Lespagnol ■ 75020 PARIS ■ France

Tél. +33 1 44 93 60 00 ■ inaporc@inaporc.asso.fr ■ www.leporc.com ■ [@inaporc](https://twitter.com/inaporc)